

Lettre à Monsieur le Marquis de * sur les opérations de la cataracte /
faites par M. Pallucci.**

Contributors

Pallucci, Natale Giuseppe, 1719-1797

Publication/Creation

Paris : D'Houry, 1751]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/gfqfzy35>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

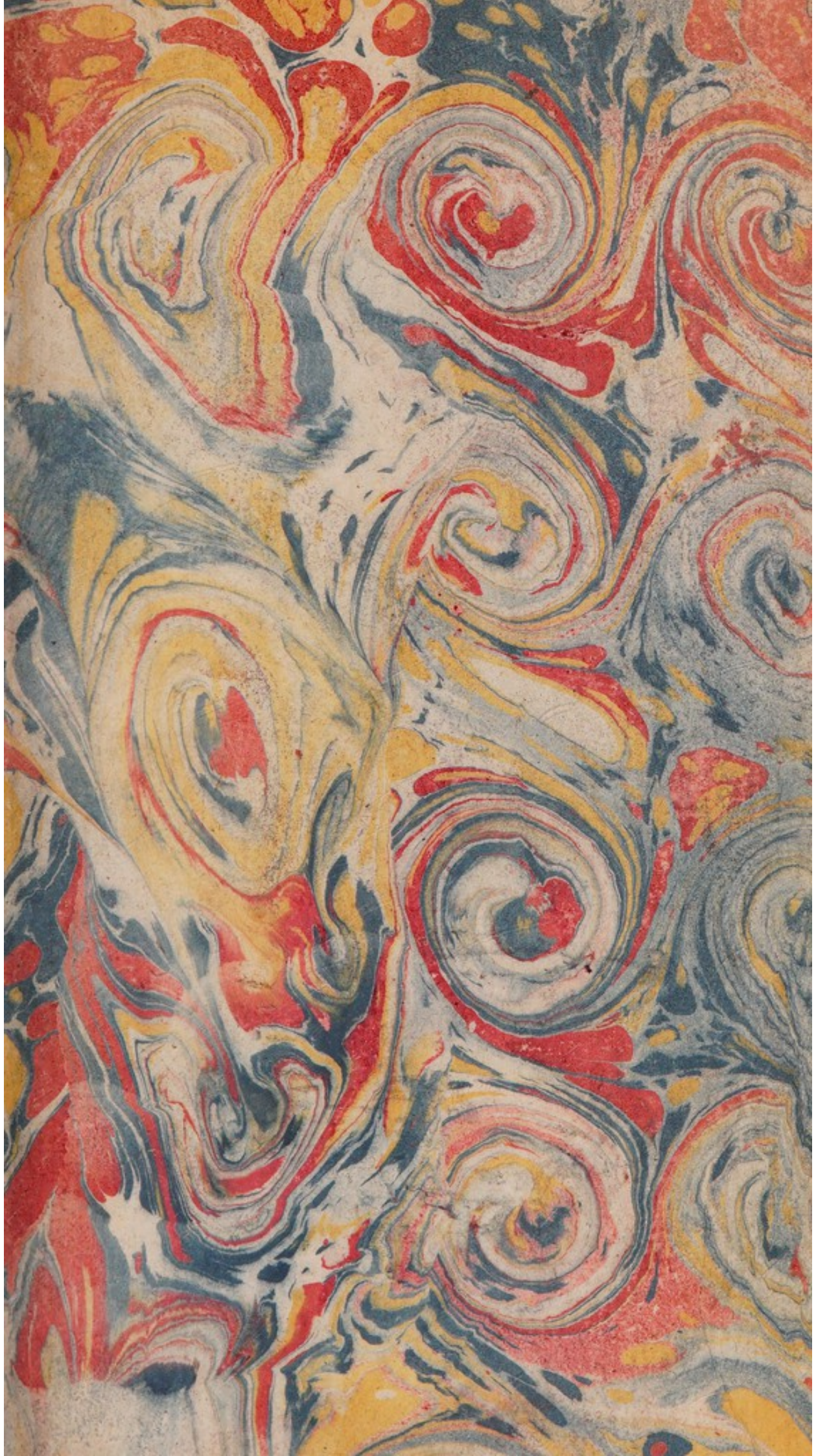


Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>





*George Paterson of
Castle Huntly Esq^r.*



39575 | A | 1

+ 39576

+ 39577

F. x. c.



LETTRE

A MONSIEUR

LE MARQUIS DE***

*Sur les Opérations de la Cataracte,
faites par M. PALLUCCI,
Chirurgien, Pensionnaire de
SA MAJESTÉ IMP.*

MONSIEUR,



E vois par la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que la maladie de Madame la Marquise augmente tous les jours, & qu'elle n'a tiré aucun soulagement des différentes personnes à qui vous avez

A

eu successivement recours. Il n'est pas possible de prendre plus de part que moi à votre affliction, & à celle de toute votre famille. Les bontés dont Madame la Marquise m'a toujours honoré, & mon attachement pour votre personne vous en sont de sûrs garans. Quelque juste néanmoins que soit votre douleur, elle doit avoir ses bornes. La Cataracte est difficile à guérir, mais elle n'est pas incurable. Nous le pouvons dire, Monsieur, à l'avantage de notre siècle, l'Art nous offre des ressources presque certaines dans les maladies les plus désespérées, & en particulier dans celle dont Madame la Marquise est affligée.

Vous vous souvenés, Monsieur, que dès que je fus informé de l'état où elle étoit, je jettai les yeux sur M. Pallucci, Chirurgien, Pensionnaire de l'Empereur, qui est à Paris depuis quelques années. La voix publique m'avoit appris les cures ad-

mirables que ce Chirurgien a faites, tant à l'Hôtel-Royal des Invalides, que dans différentes maisons de Paris. La vérité m'en avoit été confirmée par des témoins oculaires, par des Maîtres de l'Art, dont la probité & les lumieres sont également connues. Je vous proposai donc de mettre entre ses mains Madame la Marquise.

Vous étiez bien persuadé, Monsieur, que mon zèle pour vous étoit dégagé de toute prévention & de tout intérêt étranger; qu'il m'avoit seul déterminé en faveur de M. Pallucci. Néanmoins les récits avantageux que je vous faisois sur la foi des Maîtres les plus habiles & des Juges les plus éclairés ne purent vous décider. Vous voulûtes recueillir les voix. Mais ce qui devoit calmer une juste inquiétude à laquelle je ne puis qu'applaudir, ne servit qu'à l'augmenter. Le plus grand nombre rendoit hommage aux ta-

lens de M. Pallucci. Vous trouvâtes cependant quelques personnes qui révoquerent en doute sa capacité , & les guérisons qu'on lui attribuoit. On vous parla sur-tout d'une lettre de M. le Comte d'Argenson , Ministre de la Guerre , à M. de Jallais , Intendant de l'Hôtel-Royal des Invalides. Sans entrer dans le détail de ce qu'elle contenoit , on vous assura qu'elle donnoit des idées peu favorables de l'habileté de notre Chirurgien. En un mot , on ne vous en dit pas assez pour détruire la bonne opinion que vous aviez conçue de lui , mais on vous en dit trop pour la laisser entièrement subsister. Vous me fîtes part des discours que vous aviez entendus. Je n'en fus point surpris. Dès qu'un homme par ses talens & par quelque heureuse découverte a acquis quelque supériorité dans son Art , la satisfaction que lui donnent des succès justement applaudis est

5
souvent altérée par les chagrins que
lui cause la jalousie.

Comme votre tendresse pour Madame la Marquise vous appelloit sans cesse auprès d'elle, & ne vous laissoit pas assés de loisir pour prendre par vous-même tous les éclaircissements convenables, vous vous reposâtes de ce soin sur moi. Je fus flatté, Monsieur, de cette preuve de votre amitié & de la confiance que vous aviés dans la mienne. Pour y répondre, j'allai trouver directement M. Pallucci. Je lui témoignai que son mérite m'étoit parfaitement connu, que vous étiez à peu-près à son égard dans les mêmes sentimens que moi, & après lui avoir exposé l'état de Madame la Marquise, je ne lui dissimulai point que vous vous feriez déterminé à lui confier une personne si chère, sans quelques discours défavantageux qui couroient dans le public.

M. Pallucci prit en bonne part

A iij

ce que je lui disois. Il est rare qu'un homme de mérite daigne s'abaisser jusqu'au point de se justifier. Mais l'estime d'une personne de votre rang parut trop précieuse à M. Pallucci pour qu'il laissât subsister les impressions qu'on vous avoit données. Il m'avoua que ses ennemis avoient persuadé à M. le Comte d'Argenson, que les opérations qu'il avoit faites à l'Hôtel des Invalides n'avoient point réussi, & qu'il n'y avoit aucune confiance à prendre dans ses promesses. Que c'étoit-là ce que contenoit cette Lettre que ses ennemis avoient rendu publique. Pour me faire voir en même-tems qu'on avoit surpris la Religion du Ministre, M. Pallucci me raconta quelques faits qui le concernoient; & sans entrer dans un plus grand détail, il me présenta son portefeuille qui en contenoit les preuves. Je vais, Monsieur, avec la sincérité dont j'ai toujours fait profession,

vous rendre compte de ce que j'y ai trouvé.

M. Pallucci, après avoir étudié la Médecine dans l'Université de Pise, où il a pris le degré de Bachelier, s'est attaché à la Chirurgie. Il en a pris les premières leçons dans le Collège & Hôpital de Sainte Marie neuve de Florence. Après qu'il eût fait de très-grands progrès dans cette excellente Ecole, SA MAJESTE' Impériale, dont il est Pensionnaire, l'a envoyé à Paris pour s'y perfectionner dans les grandes opérations sous les yeux principalement du célèbre M. Morand. M. Pallucci n'a rien épargné pour remplir les vûes du grand Prince qui l'honore de sa protection & de ses bienfaits. Ses travaux ont eu tout le succès possible. L'opération de la Taille a d'abord fixé sur lui les yeux du Public. Le Traité qu'il a composé sur cette matière lui a attiré des applaudissemens, qui ont été pour lui de nouveaux motifs d'émulation.

A iiiij

Il est dans tous les Arts de certaines parties pour lesquelles l'homme à talens se sent un goût si décidé, que sans abandonner les autres il fait de celles-ci le principal objet de ses veilles. M. Pallucci qui a travaillé pendant six années sous le célèbre Professeur M. Benevoli, s'est attaché d'une façon particulière aux maladies des Yeux. Les succès qu'il a eus ont dû d'autant plus le flatter, que si la vue est le plus précieux de tous nos sens, il est en même tems celui dont les maladies sont les plus difficiles à guérir. La plus commune est la Cataracte. Jusqu'ici, il sembloit que l'Art n'avoit point assez de prise sur un mal aussi délié, qui s'échappoit sous la main de celui qui vouloit le détruire. M. Pallucci a inventé en 1750. un nouvel Instrument qui en a, pour ainsi dire, fixé la mobilité.

Lorsqu'il l'eût porté au plus haut degré de perfection dont il le croyoit

alors susceptible, il demanda à M. le Comte d'Argenson la permission d'opérer dans l'Hôtel Royal des Invalides. Ce Ministre qui honora toujours d'une constante protection les Arts utiles, & ceux qui les cultivent, lui accorda cette permission après s'être fait assurer de sa capacité.

M. Pallucci fit en conséquence différentes opérations, & toutes en présence des Juges les plus éclairés. Mrs Bouquot, Morand & plusieurs autres furent témoins des deux premières qui se firent à l'Hôtel des Invalides le 17 Avril 1750. sur deux soldats. La troisième fut faite en Ville & sur un soldat Invalide le 20 du même mois, sous les yeux de M. Morand & de plusieurs autres habiles Chirurgiens. Enfin, le 11 Mai de la même année, M. Pallucci fit à l'Hôtel six opérations sur trois soldats, qu'il opéra chacun sur les deux yeux en présence de Mrs Demours, Bouquot, Morand, & de plusieurs Spectateurs.

La guérison de ces soldats fit beaucoup de bruit dans l'Hôtel. Ceux de leurs camarades qui étoient affligés de la même maladie, espérant trouver du soulagement dans l'habileté de M. Pallucci eurent recours à lui. Leur espérance n'auroit point été trompée. Mais un incident auquel M. Pallucci ne devoit point naturellement s'attendre ne lui permit pas de donner son ministère à ces infortunés. Je vais, Monsieur, vous rendre compte du fait : je vous en laisserai tirer les conséquences.

Il avoit préparé six soldats dans l'Infirmierie de l'Hôtel. Il étoit convenu du jour de l'opération avec M. B.... Chirurgien Major. C'étoit à peu-près vers le milieu du mois de Mai de l'année dernière. Le jour indiqué, M. Pallucci se transporta à l'Hôtel sur les onze heures du matin. C'étoit l'heure la plus convenable. La curiosité avoit attiré plusieurs Spectateurs. Son excellence même,

M. le Marquis de Stainville, Ministre de Sa Majesté Impériale, à qui on avoit rendu compte des succès de M. Pallucci, voulut bien honorer l'opération de sa présence. Mais quelle fut la surprise de ce Ministre, lorsque M. B... instruit de son arrivée, sans aucune considération pour un Seigneur d'un rang si distingué refusa de descendre? Il fit dire à M. Pallucci, avec qui il étoit convenu du jour, de revenir le lendemain matin à huit heures. M. le Marquis de Stainville fut blessé d'un pareil procédé. Il fit défenses comme Ministre de l'Empereur à M. Pallucci, qui est sujet & pensionnaire de ce Prince, d'entreprendre de nouveaux malades dans l'Hôtel. M. Pallucci ne put se dispenser d'obéir. Il guérit les premiers qu'il avoit opérés, & n'y est plus rentré depuis.

Il avoit donné au Public la description de son nouvel Instrument.

Pour en faire connoître encore plus l'utilité , il fit l'Histoire de la guérison des six Invalides. M. le Comte d'Argenson persuadé que tout ce qui a quelque rapport au bien public n'est jamais au - dessous d'un grand Ministre , consentit que ce petit ouvrage lui fût dédié. M^{rs} Demours & Morand lui avoient donné l'approbation la plus honorable. Il parut dans le mois de Septembre 1750. L'Auteur devoit - il s'attendre que dans le même mois la jalousie de ses ennemis lui enleveroit l'estime d'un Ministre éclairé, qui venoit de lui en donner une marque si précieuse ?

Il avoit cessé par ordre de M. le Marquis de Stainville de travailler à l'Hôtel. Il se proposoit néanmoins d'opérer les Invalides qui se présenteroient. Il en prépara plusieurs à ses frais à l'Hôtel d'Hambourg où il est logé. C'est-là qu'il fit voir qu'il étoit digne de la grace que le

Ministre lui avoit accordée. Le 17 Avril 1751. il fit l'opération de la Cataracte sur quatre sujets différens. Il convient que la première qui étoit d'une très-mauvaise espèce ne réussit pas parfaitement. Il n'en fut pas de même de la seconde & de la troisième qui furent faites sur les nommés Languedoc & Jolibois. Elles furent suivies du succès le plus complet. Pour ce qui concerne la quatrième faite sur le nommé Fontaine, si sa vue n'est pas entièrement rétablie, il doit l'imputer à son intempérance & aux fluxions habituelles auxquelles il est sujet. Tous ces faits, Monsieur, sont attestés par Mrs les Commissaires de l'Académie des Sciences & de l'Académie Royale de Chirurgie qui ont assisté à ces opérations.

Celles qu'il fit peu de tems après sur deux autres Soldats Invalides, en présence de plusieurs Membres de l'Académie des Sciences, furent des

plus heureuses. Au premier nommé la Tour, il abbatit une Cataracte, & deux au second nommé Tournant.

Le 25 Juillet 1751. M. Guignard Officier Invalide ressentit aussi les effets de son habileté. Il lui abbatit si bien une Cataracte, que MM. les Commissaires de l'Académie Royale de Chirurgie ont attesté la parfaite guérison de cet Officier.

La circonspection avec laquelle il opère a certainement beaucoup contribué à un succès si général. Il en doit cependant une partie à la forme de l'Instrument dont il se sert. Dès le mois d'Août 1750. MM. Demours & Morand en avoient fait l'éloge. La réputation que ces MM. ont acquise à si juste titre, donnoit à leur témoignage tout le poids que l'on peut desirer. Mais vous le sçavés, Monsieur : souvent un habile Artiste honoré des plus illustres suffrages n'est pas encore content de lui-même. Il voit tou-

jours quelque chose au-delà du point où il est parvenu ; & tourmenté sans cesse par l'idée de la perfection , il fait les derniers efforts pour l'atteindre

M. Pallucci fit donc de nouvelles corrections à son Instrument. Il le présenta ensuite dès le mois d'Avril 1751. à MM. de l'Académie des Sciences , & à MM. de l'Académie Royale de Chirurgie. Ces deux Compagnies nommèrent chacune des Commissaires pour en faire leur rapport. Ils le firent dans le mois de Septembre dernier. Ces deux rapports sont si favorables à M. Pallucci , qu'ils auroient dû pour toujours imposer silence à la jalousie.

Mais cette passion s'irrite par le succès de celui qui en est l'objet. Vous l'avez éprouvé , Monsieur , & il en sera toujours de même de tous ceux qui excellent dans leur genre. Le 19 Septembre 1751. après que

les Commissaires de l'Académie Royale de Chirurgie eurent fait le rapport & l'éloge de l'Instrument, un Membre de l'Académie s'éleva, & au nom du sieur Ba... il se plaignit de ce que l'on permettoit à M. Pallucci, qui n'avoit point de qualité, d'exercer dans Paris la Chirurgie. Il soutint en même-tems que rien n'étoit plus chimérique que les succès qu'on lui attribuoit; & pour appuyer par un suffrage respectable ce qu'il disoit, il lut la lettre de M. le Comte d'Argenson à M. de Jallais.

Vous me demanderés peut-être, Monsieur, ce que c'est que M. Ba.... je vous avouerai avec ingénuité que jusques au moment où vous m'avez chargé de faire des informations sur le compte de M. Pallucci, le nom de M. Ba.... m'avoit été parfaitement inconnu. J'ai appris depuis que c'est un expert dans l'art de guérir les maladies des

Yeux de Saint Cosme. Voilà le titre qu'il se donne lui-même ; titre assés original , comme vous le voyés. Quoi qu'il en soit , les opérations de M. Pallucci ont donné de l'inquiétude à cet Expert. Uniquement occupé de l'intérêt Public , il n'a rien épargné pour décréditer des talens étrangers qu'il croît funestes à nos François , & pour faire valoir les siens qu'il croît au contraire souverainement utiles.

Vous ne vous imagineriés pas , Monsieur , jusques où son zèle l'a porté. Il a été de maison en maison visiter les malades que M. Pallucci a traités. A ceux qui voyoient , il leur prouvoit qu'il ne voyoient point. A ceux qui n'étoient pas encore guéris , il leur ôtoit l'espérance , qui fait une des principales consolations des malades. Par d'excellentes raisons que vous me dispenserés de vous rapporter ; il leur démonstroît qu'ils avoient été mal opérés , & que s'ils avoient eu recours à lui.

leur guérison auroit été infaillible.

Peut être, Monsieur, un zèle si ardent vous fera-t'il suspect. Peut-être me dirés-vous que le Sr. Ba... n'ayant point vû les malades avant que M. Pallucci les eût entrepris, il ne pouvoit sçavoir quel étoit alors leur état, ni conséquemment porter un jugement solide sur le mérite des opérations; que d'ailleurs, dans le cas même où M. Pallucci n'auroit point réussi, on ne pourroit sans injustice le rendre responsable de l'événement, parce que, indépendamment de la délicatesse de la partie qu'il est question d'opérer, l'intempérance du malade peut donner lieu à des accidens qu'on ne doit point imputer au Chirurgien; que son habileté peut être rendue inutile par le concours de mille circonstances imprévûes. Vos réflexions sont sans doute très-sensées; mais que voulés-vous? Monsieur, je ne suis point expert dans l'art de guérir les *Yeux*.

de Saint Cosme. Je vous expose simplement les faits qui concernent le sieur Ba. . . . Vous pouvés en tirer les inductions qu'il vous plaira.

Si cependant il m'est permis de hazarder mon sentiment, je vous dirai que ce zèle excessif ne me paroît pas tout-à-fait épuré. Il me semble qu'il y entre un peu d'intérêt personnel. Voici sur quoi je me fonde. Une Princesse, dont la bonté & l'humanité font le principal caractère, & qui s'annonce encore plus par ses bienfaits que par l'éclat qui l'environne, a un Valet de Chambre qui étoit affligé il y a quelque tems de la Cataracte. Elle l'affectionne beaucoup, elle a pour lui les mêmes sentimens que pour toutes les personnes qui ont le bonheur de lui être attachées. Elle avoit appris les succès de M. Pallucci : ils lui avoient été certifiés par des témoins irréprochables.

Elle ordonna donc au malade de

se mettre entre les mains de notre Chirurgien. M. Pallucci l'entreprit, & lui rendit la vûe. Le sieur Ba... qui s'imagine être un homme unique dans son genre, & que toutes les Cataractes doivent payer un tribut à ses talens, a trouvé mauvais que M. Pallucci ait guéri ce Valet de Chambre. Cette guérison lui a donné des vapeurs, & pour les dissiper, il a couru tout Paris, & s'est plaint dans toutes les maisons que notre Oculiste lui avoit enlevé la confiance de la Princesse & le malade qu'elle lui destinoit. Ce qu'il y a de certain, c'est que jamais Madame la Princesse n'a songé au sieur Ba... j'en ai la preuve sur ma table. Mais quand il seroit vrai que S. A. S. auroit eu quelques vûes sur lui, il faut toujours convenir que la sensibilité du sieur Ba... rend suspectes les démarches qu'il a faites & celles qu'il a fait faire contre M. Pallucci. Je crois, Monsieur, que vous êtes

assés instruit de ce qui concerne le sieur Ba.... Revenons présentement à la lettre qu'il a fait lire en pleine Académie.

On ne sçauroit s'imaginer l'impression qu'elle fit sur tous les esprits. Il n'y eut personne qui ne fût convaincu qu'on avoit surpris la Religion du Ministre. Pour s'assurer néanmoins encore plus de la réalité des guérisons faites par M. Pallucci, l'Académie nomma MM. Verdier, Levret, & ceux qui voudroient se joindre à eux pour visiter tous les malades qui avoient été opérés.

Au nombre de ces malades se trouvent les Invalides qui font l'objet de la lettre du Ministre. Le rapport est la pleine justification de M. Pallucci. Il constate qu'il a opéré sur treize Invalides ; sçavoir, neuf affligés d'un œil, & les quatre autres des deux yeux, & que de dix-sept Cataractes abbatues, seize ont parfaitement réussi.

Entre ces Invalides étoit le nommé Tournant. J'ai eu l'honneur de vous dire, Monsieur, que l'on avoit abbatu deux Cataractes à cet homme. Il est mort hydropique dans le mois de Septembre dernier. Sa mort, dont la cause étoit absolument étrangere à l'opération, avoit servi de prétexte aux ennemis de M. Pallucci pour le décrier. Il falloit faire taire la calomnie. M. Pallucci engagea le sieur Cellerier, garçon Chirurgien de l'Hôtel, à ôter les yeux du cadavre. De ces yeux, l'un fut disséqué dans l'Académie, l'autre chés M. le Dran. Ils se sont trouvés nets & dans l'état où ils devoient être. Peut-on desirer une preuve plus certaine de la bonté & du succès de l'opération? Le sieur Cellerier en détachant les yeux & en les envoyant à l'Académie, n'avoit fait que contribuer à l'instruction publique & à la justification d'un homme accusé mal-à-propos. Quelle fut

néanmoins sa récompense ? Vous auriez peine à le croire , Monsieur ; M. . . . B. . . . jugea à propos de l'interdire. Un traitement si peu mérité donneroit lieu à bien des réflexions : comme elles se présenteront en foule à votre esprit , je crois devoir les supprimer,

Tandis qu'on donnoit à M. Pallucci de nouveaux sujets de mortification , il donnoit de nouvelles preuves de son habileté. Le même jour que les Commissaires de l'Académie firent leur rapport , il lut un Mémoire concernant la dissection des deux Yeux. Ce Mémoire fut fort goûté de la Compagnie. Il en avoit lû un autre à peu près dans le même tems à MM. de l'Académie Royale des Sciences , qui nomma des Commissaires pour l'examiner. Ces Commissaires décidèrent qu'il méritoit d'être inséré dans le Volume destiné pour les Mémoires des Etrangers. Ils firent en même-tems

le rapport le plus favorable touchant les opérations qu'ils avoient vû pratiquer à M. Pallucci. Après de pareils suffrages , je vous laisse à décider , Monsieur , si la jalousie peut encore révoquer en doute sa capacité.

Tels sont les faits qui concernent M. Pallucci. Il ne me reste plus qu'à vous en rapporter les preuves , & à vous faire voir que son Instrument & sa maniere d'opérer ont été également applaudis par les connoisseurs les plus accrédités.

A l'égard de l'Instrument , voici comme en parloient Messieurs Demours & Morand dès le mois d'Août 1750. « De tous ceux , dit M. Demours dans l'Approbaton qu'il a donnée au petit ouvrage dédié à M. le Comte d'Argenson , « à qui » nous avons vû pratiquer l'opéra- » tion de la Cataracte , nous pouvons » assurer n'en avoir vû aucun dont » les opérations ayent été en général » si heureuses & suivies d'aussi peu » d'accidens

„ d'accidens que celles qu'a fait en
 „ notre présence M. Pallucci , tant
 „ en Ville , qu'à l'Hôtel des Invali-
 „ des. Un succès si général & si peu
 „ ordinaire en pareil cas ne sçauroit
 „ être un pur effet du hazard , &
 „ doit être également attribué & à
 „ la circonspection avec laquelle il
 „ opère , & à la forme de l'instru-
 „ ment dont il se sert pour opérer.
 „ Cet Instrument , qu'il a perfec-
 „ tionné depuis peu , & rendu plus
 „ commode , réunit en lui les avan-
 „ tages de deux Aiguilles décrites
 „ par Avicennes , adoptée par Nuck,
 „ Albinus , & par quelques Opé-
 „ rateurs modernes , & n'en a point
 „ les inconvéniens. Il seroit à souhai-
 „ ter que M. Pallucci en donnât la
 „ description au Public. « A Paris ,
 „ ce 20 Août 1750. *Signé*, DEMOURS ,
 „ Médecin de la Faculté de Paris , &
 „ Censeur Royal.

« J'ai assisté » dit M. Morand ,
 à la fin du même ouvrage , « à l'o-

» pération de la Cataracte que M.
 » Pallucci, Chirurgien, Pension-
 » naire de Sa Majesté Impériale a
 » faite à six soldats Invalides sous
 » le bon plaisir de Monseigneur le
 » Comte d'Argenson. Il a employé
 » pour ces opérations une nouvelle
 » Aiguille de son invention. Il a ab-
 » batu la Cataracte avec beaucoup
 » de succès pour le manuel, & le
 » plus grand nombre a réussi par-
 » faitement quant au rétablissement
 » de la vûe. M. Pallucci a sur cette
 » opération des idées neuves qui
 » tendent à la perfection, & j'esti-
 » me qu'on ne sçauroit trop l'en-
 » courager à continuer ses recher-
 » ches. » A Paris ce 25 Août 1750.
 Signé, MORAND, Maître en Chi-
 rurgie du Collège de Paris.

M. Pallucci a depuis perfectionné
 son Instrument. Voici le jugement
 qu'en ont porté Mrs les Commissai-
 res de l'Académie de Chirurgie. Il
 est extrait des Registres de cette
 Académie,

« M^{rs} Verdier & Levret qui
 » avoient été nommés pour exami-
 » ner une Aiguille à Cataracte de
 » l'invention de M. Pallucci, Chi-
 » rurgien, Pensionnaire de Sa Ma-
 » jesté Impériale, ayant fait leur
 » rapport; l'Académie a jugé que
 » cet Instrument est très-bien in-
 » venté pour remplir le but que
 » l'Auteur s'est proposé: que M.
 » Pallucci s'en sert avec une dex-
 » térité parfaite & avec succès. En
 » foi de quoi, j'ai donné le présent
 » extrait de ses Registres, » A Paris
 ce 10 Septembre 1751. Signé, M^o
 R A N D, Secrétaire perpétuel.

Vous voyés, Monsieur, que la
 bonté de l'Instrument ne sçauroit
 être révoquée en doute. Sa méthode
 d'opérer a été également applaudie.
 Je ne répéterai point ici ce que M^{rs}
 Démours & Morand en ont dit dans
 les certificats que je viens de trans-
 crire. Mais permettés-moi de rap-
 porter ici le jugement qu'en ont

porté les Commissaires de l'Académie des Sciences. Il est extrait des Registres de cette Académie à la date du 4 Septembre 1751.

« M^{rs} Morand & Bourdelin qui
 » avoient été nommés pour exami-
 » ner un Mémoire de M. Pallucci,
 » Chirurgien, Pensionnaire de Sa
 » Majesté Impériale sur l'opération
 » de la Cataracte, en ayant fait
 » leur rapport, l'Académie a jugé
 » qu'un grand nombre d'opérations
 » faites avec succès par M. Pallucci,
 » qui a eu plusieurs Membres de
 » l'Académie pour témoins de son
 » habileté, assuroit à sa méthode
 » une juste préférence sur celles qui
 » étoient déjà connues. En foi de
 » quoi j'ai signé le présent Certi-
 » ficat. » A Paris ce 11 Septem-
 » bre 1751. *Signé*, GRANDJEAN
 DE FOUCHY, Secrétaire perpé-
 tuel.

Aussi cette méthode a-t-elle par-
 faitement réussi, & Mr. Pallucc

a pour garans de ses succès les Juges les plus éclairés. Je ne parlerai point ici des Cures qu'il a faites sur un grand nombre de particuliers : je me bornerai à celles de différens Invalides. Le 17 Avril 1750. il a abbatu la Cataracte à Jean-Baptiste Montelier, âgé de soixante-douze ans, en présence de M^{rs} Munnier, Médecin, Bouquot, Chirurgien Major de l'Hôtel, & Morand, Chirurgien Major en survivance. Le 17 Septembre 1751. ce malade a été examiné par M^{rs} Bourdelin & Demours, Médecins, & par M^{rs} le Dran, Directeur de l'Académie de Chirurgie, Verdier & Levret, lesquels ont attesté « que cet homme » distingue la forme des objets, mais » avec un peu de peine. »

Le même jour 17 Avril, il a abbatu une Cataracte au nommé Claude Halés, en présence des mêmes Assistants, & il a été reconnu qu'il étoit parfaitement guéri.

Le 20^e Avril 1750. il a abbatu une Cataracte à Guillaume Rebourceau en Ville, en présence de M^{rs} Demours & Morand & de plusieurs autres personnes. Il a été parfaitement guéri & certifié tel.

Le 11 Mai, il a abbatu deux Cataractes à Jacques Richer, en présence de M^{rs} Demours, Bouquot & Morand. Ce malade a été visité & certifié guéri.

Le même jour 11 Mai, il a abbatu deux Cataractes à Jacques Darcy, en présence des mêmes Messieurs. Il a été parfaitement guéri & certifié tel par M^{rs} Demours, Morand, & par M. Leblond, Prêtre des Invalides. M. Pallucci avoit écrit à cet Ecclésiastique pour le prier de lui marquer de quelle maladie Darcy étoit mort, & si sa vûe s'étoit conservée jusqu'à la fin de sa vie. Je vais, Monsieur, vous rapporter la réponse que lui fit M. Leblond.
« Sur les informations que j'ai fai-

» tes du nommé Saint - Germain
 » Darcy , l'on m'a assuré que mal-
 » gré une paralysie qui lui étoit ve-
 » nue, il y a environ huit mois, pour
 » laquelle il a pris beaucoup de dro-
 » gues journallement qui l'ont en-
 » flé comme un ballon, il a tou-
 » jours vû pour se conduire & dif-
 » tinguer le monde. C'est ce que
 » m'ont assuré plusieurs personnes
 » qui l'ont ordinairement vû jusqu'à
 » la mort qu'il a attribué aux breu-
 » vages qu'il a pris , » à Paris ce 16
 Septembre 1751. *Signé* Leblond ,
 Prêtre aux Invalides. Il est donc évi-
 dent qu'à cet égard on ne peut rien
 imputer à M. Pallucci.

Le même jour 11 Mai, il a ab-
 batu deux Cataractes à Charles Pa-
 gliano en présence de MM. De-
 mours , Bouquot & Morand. Cet
 Invalide a été parfaitement guéri &
 certifié tel.

Le 17 Avril 1751. en présence de
 MM. de Juffieu , Bourdelin , De-

mours, Morand, Verdier, Levret; il a abbatu à l'Hôtel d'Hambourg, rue Jacob, quatre Cataractes; la première au nommé Languedoc, la seconde au nommé Jolibois, la troisième au nommé Lafontaine, la quatrième au nommé François Roussel. Le 13 Septembre il a été certifié que les deux premiers ont été parfaitement guéris, que le troisième ne l'étoit pas encore, qu'il avoit une légère inflammation à la conjonctive, mais que la prunelle étoit nette; que le quatrième avoit la cornée trouble & que la prunelle étoit ronde.

Le 7 Juin 1751. à l'Hôtel d'Hambourg, rue Jacob, en présence de MM. Bourdelin, Bouvart, Demours, M. Pallucci a abbatu une Cataracte au nommé Latour, & deux au nommé Tournant. M. le Dran assista à l'opération faite à ce dernier. Il est certifié que Latour voit parfaitement. A l'égard de Tournant,

lorsqu'il fût attaqué de l'hydropisie dont il est mort, il voyoit des deux yeux. C'est ce qui est attesté par ces Messieurs. Les deux yeux de cet homme furent envoyés à l'Académie où l'on en disséqua un, & l'autre chez M. le Dran.

A l'égard de celui qui a été disséqué dans l'Académie, les Registres de cette Compagnie font foi qu'il étoit en bon état. « M. Pallucci, » (est-il dit dans les Registres à la date du 16 Sept. 1751.) « Chirurgien de SA MAJESTE' Impériale, » ayant présenté à l'Assemblée deux yeux tirés du cadavre d'un Soldat » Invalide mort hydropique, auquel il avoit fait l'opération de » la Cataracte plusieurs mois auparavant ; ces yeux ont été trouvés » très-nets. On en a ouvert un dans » l'Assemblée dont les parties intérieures se sont trouvées dans l'état où elles doivent être après une » opération bien faite. On n'a pas

» eu le tems de difféquer l'autre ,
 » mais il y a toute apparence qu'on
 » y verra la même chose ; en foi de
 » quoi j'ai donné le présent Extrait
 » de nos Registres, ce 17 Septem-
 » bre 1751. » Signé, MORAND, Se-
 » crétaire perpétuel.

La conjecture de M. Morand s'est
 trouvée vraie. En effet voici, Mon-
 sieur, comment M. le Dran s'expli-
 que sur l'autre œil dont il a fait la
 dissection. « J'ai vû opérer le nom-
 » mé Tournant, & il a vu clair dans
 » le moment. J'ai examiné ses deux
 » yeux qui ont été apportés à l'A-
 » cadémie après sa mort. J'ai vû les
 » Cataractes bien abbatues & rien
 » de dérangé dans l'intérieur de
 » l'œil : » Or, que la cause de sa
 mort fût étrangere à l'opération, &
 qu'on ne doive l'attribuer qu'à l'hy-
 dropisie dont il a été attaqué ; c'est
 ce qui est attesté par M. Levret qui
 déclare qu'il « a vu le malade dans
 » la salle de saint Louis des Invali-

» des , qu'il étoit hydropique &
 » qu'il voit des deux yeux.

Tel a été le succès des opérations faites par M. Pallucci sur des Soldats Invalides ; succès constaté par les témoignages irréprochables des plus grands Maîtres , qui n'ont prononcé qu'après l'examen le plus sérieux & dans la plus grande connoissance de cause. Ces témoignages seroient plus que suffisans pour détruire les impressions que les ennemis secrets de M. Pallucci ont voulu donner contre lui. Mais ceux de M. Bouvart , Médecin , & de M. le Dran , Chirurgien , lui sont trop honorables pour que je les passe sous silence. « J'ai vû (dit le premier ,) « entr'autres malades opérés par M. Pallucci, les Invalides mentionnés dans le présent Catalogue & ne puis , sans blesser la vérité , en porter d'autres jugemens que celui qu'en ont porté MM. Bourdelin , Demours , le

» Dran , Verdier & Levret. *Signé* ,
BOUVART.

« A l'égard des Invalides qui nous
» ont été présentés après leur guéri-
» son , dit M. le Dran , je les ai exa-
» minés avec les Commissaires nom-
» més par l'Académie & avec MM.
» Bourdelin & Demours , & j'ai re-
» marqué qu'ils voyoient comme il
» est dit dans le rapport signé de ces
» MM. *Signé*, LE DRAN, Directeur
de l'Académie.

Vous serés peut-être bien-aïse ,
Monsieur , de voir ce rapport. Je
vais le mettre sous vos yeux. Il est
Extrait des Registres de l'Académie
Royale de Chirurgie en date du 23
Septembre 1751. il est conçu en ces
termes. « MM. Verdier & Levret
» ayant été nommés par l'Académie
» pour examiner les yeux des per-
» sonnes opérées de la Cataracte par
» M. Pallucci ont fait leur rapport &
» ont dit , que dans le nombre de
» ces opérations qui montent à vingt-

„ sept, ils en ont vérifié vingt qui
 „ ont réussi; qu'à l'égard des sept au-
 „ tres, il y en a eu deux de faites
 „ sur un même sujet qui est mort un
 „ an après & qu'on leur a assuré
 „ avoir vû jusqu'au dernier jour;
 „ une troisième a été faite à une
 „ Dame qu'ils doivent voir incessam-
 „ ment; que des quatre autres il y a
 „ deux personnes qui sont à la cam-
 „ pagne & deux sur lesquelles M.
 „ Pallucci avoue n'avoir pas réussi.
 „ Enfin, que sur ce nombre au total,
 „ 17. ont été faites à des Invalides
 „ dont 15 ont réussi à tous égards.
 „ En foi de quoi, j'ai donné le pré-
 „ sent Extrait de nos Registres le
 „ 24 Sept. 1751. „ Signé, MORAND,
 Secrétaire perpétuel.

Ne conviendrez-vous pas avec moi,
 Monsieur, après des preuves si certai-
 nes de la capacité de M. Pallucci, qu'il
 est étonnant qu'on ait osé surpren-
 dre la Religion du Ministre, en lui
 persuadant que les opérations n'a-

voient point réuſſi, & qu'il n'y avoit aucune confiance à prendre dans les promeſſes de M. Pallucci. Tels ſont les termes de la Lettre que ſes ennemis rendent publique & font lire en pleine Académie. C'eſt ainſi que pour prix des ſervices que Monsieur Pallucci a rendus par un pur motif d'honneur, & ſans aucun retour d'intérêt, on a tâché de lui enlever la ſeule récompene à laquelle il aſpirât, l'eſtime publique. L'honneur de la Nation chez qui les Etrangers, & ſur-tout ceux qui ſe diſtinguent par des talens utiles ont toujours trouvé toute la protection qu'ils pouvoient deſirer, eſt en quelque forte intéreſſé dans la ſurpriſe faite au Miniſtre. Il l'eſt d'autant plus qu'on n'a eu d'autre objet que de décrier un homme, qui par ſes recherches & ſes travaux a mérité les bienfaits de ſon Prince.

Le regne de l'impoſture eſt paſſager. Tôt ou tard la vérité rentre

dans ses droits. M. Pallucci a lieu de se flatter que le Ministre est déjà détrompé. A votre égard , Monsieur , je crois avoir effacé les impressions superficielles que les discours les plus vagues font toujours sur les esprits les moins susceptibles de prévention. Que ne puis-je vous inspirer toute l'estime que j'ai pour M. Pallucci & vous engager à lui donner toute votre confiance ! Puiffe Madame la Marquise en recueillir le fruit ! Votre bonheur , celui de M. Pallucci, & le mien seroient également complets.

Je suis avec l'attachement le plus respectueux , Monsieur ,

Votre très-humble , &c.

J'ai lû un Manuscrit intitulé : *Lettre à M. le Marquis de * * * &c.* dans lequel je n'ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 25 Octobre 1751. DEMOURS , Censeur Royal.

Vu l'Approbation , permis d'imprimer à la charge d'enregistrement à la Chambre Syndicale , ce 26 Octobre 1751. BERRYER.

dans les diocèses de Toul & de Verdun
 de la part de M. de Meuse. Il est
 d'avis de vous en faire un
 rapport. Je crois avoir écrit les
 propositions susdites, que les
 cours les plus vagues soient
 sur les églises les moins in-
 convenables. Que ne puis-je
 empêcher tout l'effort de
 M. de Meuse de vous en faire
 connaître toute votre
 satisfaction. M. de Meuse
 de Meuse la Marquis de Meuse
 de Meuse. Votre honneur, celui de
 M. de Meuse, le mien &c.

Votre très-humble, &c.

J'ai lu un Mémoire intitulé : L'avis de M. de
 Meuse sur les églises de Meuse. Je n'ai rien trou-
 vé qui puisse empêcher l'impunité. A Paris le
 25 Octobre 1751. DEMOURS, Secrétaire Royal.
 Les Approbations, priment l'impression & la
 de la Chambre Syndicale de
 le 26 Octobre 1751. BERREY, &c.

